

CHRONIQUE MUSICALE

Il est bien connu qu'au Canada le nombre des orgues l'emporte de beaucoup sur celui des organistes. A quelques exceptions près, les fabriques de nos paroisses rurales engagent des pianistes n'ayant aucunes notions du style de l'orgue et de la tonalité grégorienne, mais possédant, en revanche, dans leur répertoire les airs d'opéras et de danses les plus en vogue. C'est ainsi, qu'au dire de touristes en villégiature dans une paroisse des environs de Montréal, les fidèles auraient été régalez de valse et de galops, en guise de graduels et d'offertoires.

Il n'y a pas lieu de s'étonner de pareils abus que confirment, d'ailleurs, l'ignorance du véritable rôle de l'orgue à l'église, l'imposition de préférences musicales d'un goût douteux et, surtout, la situation faite à la plupart des organistes dans cette province.

Un instrument laissé, par excès d'économie, dans un état de délabrement à compromettre la réputation la plus solide; une tâche, ou trop peu rétribuée ou, parfois, arbitrairement accrue sans rémunération additionnelle; l'oubli des services gratuits rendus par l'organiste, de son concours, par exemple à quel qu'office extraordinaire, le dédain même qu'on lui témoigne en le traitant comme un valet, la chose de l'église, un accessoire de l'orgue. Tout cela n'est guère propre, comme on le voit, à relever la profession dans l'estime des artistes, à favoriser les études et les vocations sérieuses.

Joseph De Maistre a dit quelque part: "Les arts ne vivent que d'honneurs et d'encouragements; il ne suffit pas qu'ils soient payés par les hommes riches, il faut encore qu'ils soient respectés par ceux que l'on respecte."

(Mélanges inédits).

Quel art est plus digne de respect que celui de l'organiste alternant avec le prêtre à l'autel et coopérant avec le chant à la solennisation de la messe?

Après cette revendication des droits et de la dignité de l'organiste catholique, il est agréable de signaler des exceptions prouvant qu'en certains quartiers on a le culte de l'art et le respect des artistes.

En 1896, l'abbé Ch. . . ., un dilettante entendu celui-là, avec de plus le cœur sur la main, m'invitait à l'accompagner dans une visite à l'un de ses anciens condisciples, religieux chez les Dominicains de St-Hyacinthe. Là, nous fûmes présentés au Père prieur d'alors, un fin connaisseur en musique, entr'autre de musique d'orgue. Ce n'est pas lui, certes, qui aurait toléré la moindre réminiscence de théâtre ou de bal durant les offices.

"Nous sommes heureux, nous dit-il, de la prédilection de l'organiste pour les maîtres de son instrument et l'encouragement de notre mieux à persévérer dans cette voie. Respectant à l'égal du chant les pièces qui en tiennent lieu, nous évitons, à l'offertoire, par exemple, d'interrompre une phrase commencée, quitte à avertir l'exécutant de préparer sa péroraison dans le ton du morceau."

Ayant ainsi quelque temps causé de musique et de musiciens, entr'autres de Widor, l'organiste de St-Sulpice que le bon Père a personnellement connu, nous fûmes priés de monter à la tribune de l'orgue pour y rencontrer l'organiste, jeune musicien aveugle de beaucoup de promesses qui nous fit entendre sur un instrument en parfait ordre des fugues de Bach ainsi que d'autres compositions de Dubois, Gigout et Salomé, le tout interprété avec goût, intelligence et cet aplomb que donne à l'exécutant la certitude d'être compris et apprécié.

Heureux organiste! Si tous ses confrères recevaient une direction aussi éclairée jointe à d'aussi sympathiques encouragements, quel zèle ne déploieraient-ils pas pour se rendre dignes de leurs éminentes fonctions!

R. O. P.

CREATION D'UNE MAITRISE A LA "SCHOLA CANTORUM" DE PARIS

La *Schola Cantorum*, dont nous étudierons prochainement l'organisation et le but, vient d'être mise à même grâce à la généreuse initiative d'une bienfaitrice anonyme, de fonder sept bourses annuelles de 800 francs pour l'entretien et l'éducation de sept jeunes garçons de dix à douze ans, doués d'une voix étendue et timbrée, et capables de chanter les parties de *de sus* dans la maîtrise de l'église catholique anglaise de Saint-Joseph des RR. Pères Passionnistes de l'avenue Hoche, à Paris. Le but de la fondation étant d'aider à la création d'une maîtrise modèle dans cette chapelle, les enfants devront donc en retour prêter leur concours aux offices dominicaux de l'église Saint-Joseph.

Leur admission à la *Schola* sera donc absolument gratuite quant à l'instruction musicale, l'entretien, la nourriture, le logement, le blanchissage, l'éclairage et le chauffage. Les parents n'auront à fournir que le linge, l'habillement et livres d'études.

L'éducation musicale qui leur sera donnée à la *Schola* comprendra l'étude du chant grégorien, du clavier (orgue et piano), du solfège, de l'harmonie, du chant (pose et gymnastique de la voix), sans compter les répétitions d'ensemble du répertoire de la maîtrise.

Au moment de la mue de la voix, les jeunes garçons qui présenteraient des dispositions musicales deviendraient boursiers de la *Schola* et seraient admis à suivre les cours supérieurs de l'école, que leur donneraient les maîtres MM. Guilmant et d'Indy, etc., afin de devenir maîtres de chapelle et organistes élevés dans le respect de leur art et de la liturgie. Les places seront gagnées au concours. Afin de faciliter le recrutement et éviter aux intéressés un déplacement coûteux, le concours aura lieu simultanément, pour la France, à Bordeaux, à Pau, à Toulouse, à Valence (Drôme) et à Dijon; pour la Belgique, à Bruxelles; pour la Suisse, à Fribourg; et pour l'Espagne, à Saint-Sébastien et à Barcelone. M. Ch. Bordes se rendra dans chacune de ces villes au cours des vacances, et, assisté de plusieurs maîtres de chapelle ou organistes locaux, présidera au concours qui sera annoncé préalablement par les journaux de la région et des départements voisins.

Les enfants seront tenus de savoir le solfège et devront posséder une voix étendue et timbrée. Les concours s'étendront également aux places de chanteurs ténors et basses pour la même maîtrise et une autre chapelle de la capitale, en tout huit emplois, trois ténors et cinq basses ou barytons, s'il se trouvait en province des sujets désireux de venir se fixer à Paris. Les uns et les autres devront faire partie des Chanteurs de Saint-Gervais, ce qui leur procurera un casuel appréciable qui viendrait s'ajouter à leurs appointements.

Les personnes qui sont du bruit en entrant dans une salle de concert devraient être mises à la porte sans hésitation.

Aucun bon musicien, quelque soit son talent, ne sera réellement ni sincèrement apprécié dans son pays. Il aura toujours à redouter la jalousie de ses concurrents, souvent moins bien doués, qui mettront tout en œuvre pour le démolir.